

AVRIL / MAI / JUIN 2019



LES CHANTIERS QUI FONT BOUGER PLÉLAN !

Sur le vif

Le jardin autrement

P.5

Actu

Les haies à l'honneur

P.6

Portrait

André Boucard

P.18



Les bottes de sept lieux / 13 février

Cache-cache ville à ma médiathèque ou comment découvrir des images dissimulées dans un quartier de papier avec une simple loupe rouge !



Atelier déco / 5 mars

L'atelier déco recycle les bouteilles en plastique pour fabriquer des fleurs et décorer les événements de la ville ou les rendez-vous associatifs.



La ferme débarque en ville ! / 24 mars

Les animaux de la ferme se sont donnés rendez-vous sur le vélodrome pour une fête du marché de printemps.



16 ans et déjà ceinture noire / 12 mars

Mathéo Vilain, entouré de son enseignante et de son papa vient de décrocher sa ceinture noire avec son club Yukikan de Brocéliande. Bravo !



Découverte de la mairie / 11 mars

Les élèves du cycle 3 de la Pierre Pourprée ont découvert la fonction de maire et se sont particulièrement intéressés au fonctionnement de la commune et à la gestion des déchets.

ÉDITO

Murielle Douté-Bouton
Maire de Plélan-le-Grand



En cette fin mars, la municipalité sort du débat d'orientations budgétaires et du vote du budget 2019 : vous pouvez consulter tous ces documents en ligne, sur le nouveau site internet de la commune. Les axes de ce budget seront présentés dans le prochain numéro du Plélan mag.

Les orientations restent tournées vers l'amélioration des services à la population, de la sécurité et du cadre de vie. Le dossier de ce magazine est consacré à la présentation de chantiers, de plus ou moins grande taille qui vont y contribuer. Et oui, Plélan est en travaux, les panneaux jaunes de déviation ont fait leur apparition.

C'est l'aboutissement de longs mois de réflexion des élus, des agents, de réunions avec les riverains, pour enfin voir ces chantiers se concrétiser. Il faudra un peu de patience bien sûr, pour voir se profiler ces nouveaux aménagements : quelques mois de travaux, pour de longues années de confort !

Nous sommes toujours en recherche de solutions pour innover et améliorer les services rendus tout en dépensant moins ou mieux : nous voulons rester ambitieux-ses pour Plélan et ses habitant-es, malgré les

contraintes budgétaires auxquelles nous faisons face. Ce numéro nous permet aussi de faire le point sur la question des gens du voyage dont l'installation régulière sur la ZA des Grands chênes interpelle certains d'entre vous.

Le printemps arrive, avec ses événements phares : la fête du marché, le carnaval, les courses cyclistes, un fest-noz, les fêtes des écoles etc. Autant de moments portés par les associations et les acteurs de la commune. Mais certains ont parfois besoin de soutien ou de nouveaux engagements : c'est le cas du Club de Brocéliande, à la recherche de nouveaux administrateurs qui auraient envie de relancer une dynamique : rendez-vous le jeudi après-midi salle des fêtes pour les volontaires !

Pour la municipalité, ce printemps verra la remise du dossier de candidature pour le renouvellement du label village étape : loin d'être un simple dossier administratif, ce renouvellement nous engage collectivement vers un accueil qualitatif des touristes. C'est aussi une opportunité pour l'attractivité du centre bourg, que nous portons toujours avec détermination.

SOMMAIRE

En direct
Actualité
Dossier

C'est voté
Envoie l'assos
Focus

Portrait
Pratique
Expression de la minorité



C'EST REPARTI !

La P'tite Fabrique c'est reparti ! Les projets élus par le vote des habitants en décembre 2018 sont à peine en cours de réalisation, qu'un nouvel appel à projets vient d'ouvrir. Les dossiers de dépôt de projets sont à retirer en mairie ou directement sur www.plelan-le-grand.fr

LE PLÉLAN-MAG DEVIENT TRIMESTRIEL

Le Plélan-mag devient un trimestriel pour mieux s'articuler avec les outils numériques que sont le nouveau site internet et notre page Facebook.

ÉLAGAGE

L'élagage des arbres qui bordent votre propriété, même en bordure de voie publique, est de votre responsabilité. Rappelons que le SMICTOM ne ramasse plus les containers sur les voies où la hauteur des haies ne leur permet plus de passer.

RELAIS VÊTEMENTS



Un second conteneur de Relais vêtements a été installé rue de Confort. Il vient en renfort de celui installé rue de Montfort.

POUR FACILITER LA VILLE : UN NOUVEAU SITE INTERNET EN SERVICE

La mairie a lancé son nouveau site internet, désormais plus facilement accessible aux smartphones et tablettes.

Aujourd'hui plus de la moitié des internautes consultent prioritairement le web grâce à leurs appareils mobiles. Plélan s'est mis à la page en s'appuyant sur les compétences de la société vannetaise Id-interactive et propose une charte graphique plus vitaminée et surtout "responsive", c'est-à-dire capable de s'adapter à tous les formats d'écran. Mais ce n'est pas la seule innovation. "Le site internet de Plélan accueille chaque année plus de 25 000 visiteurs. Pour ce nouveau site, nous nous sommes appuyés sur les statistiques du site précédent pour cibler les requêtes prioritaires de nos usagers et leur permettre de se rendre plus intuitivement aux services et aux informations les plus recherchés", commente Cédric Blairon, adjoint à la communication. Ainsi, un bloc de raccourcis vous permet notamment d'accéder directement au portail famille ou encore aux démarches d'état civil. L'accès à l'agenda culturel et sportif est aussi facilité avec un bandeau des manifestations accessible dès la première page. Ce site est aussi conçu pour s'articuler avec la nouvelle page



Facebook de la commune : "Régulièrement mise à jour, l'avantage de s'abonner à notre page Facebook, c'est aussi permettre aux habitants d'accéder à des informations qu'ils n'iraient pas chercher spontanément sur le site internet communal", souligne le service communication. Et pour ceux qui ne sont pas connectés sur les réseaux sociaux, pas de panique, le fil des informations diffusées sur Facebook apparaît en première page du site internet.

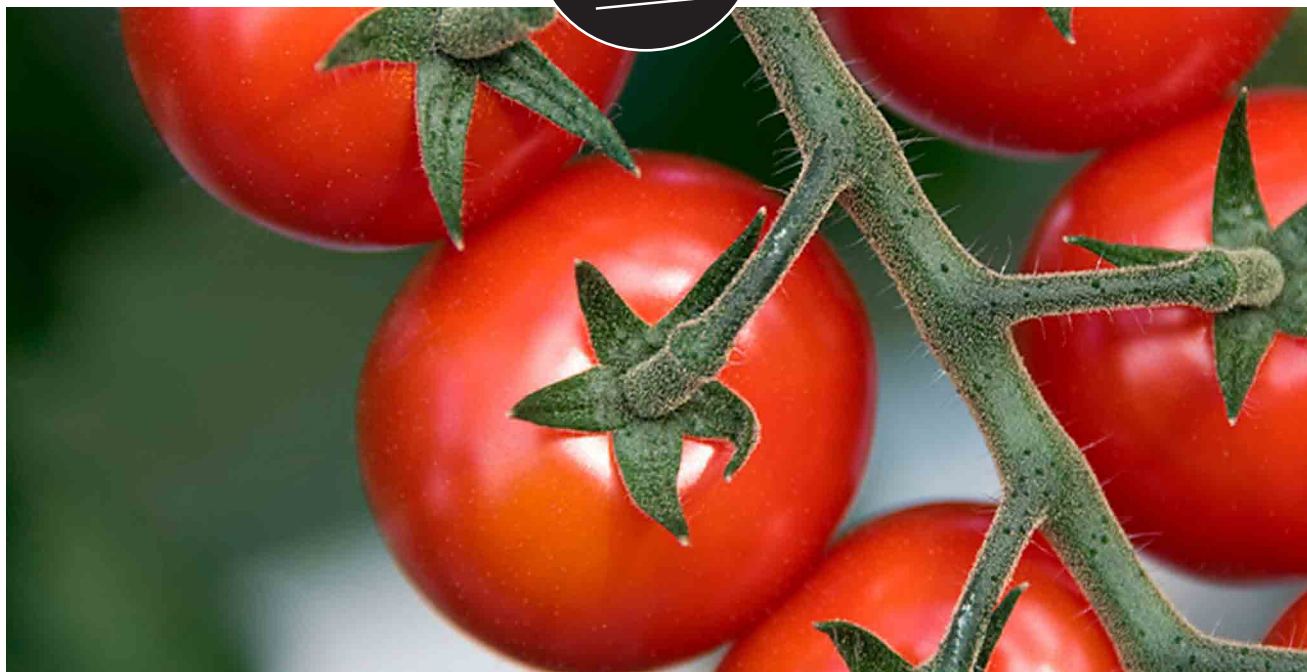
www.plelan-le-grand.fr

Facebook : Plélan le Grand

LA MAISON SE CHERCHE UN NOM



Trouver un nom et une identité visuelle à la future Maison de l'Enfance et des Services, c'est le défi que s'est donné un groupe de travail composé d'habitants, de représentants d'associations, d'agents et d'élus. Mené par l'agence rennaise Zamzam sur trois rendez-vous, le brainstorming permettra de proposer un nom définitif au Conseil municipal du 25 avril prochain.



LE JARDIN AUTREMENT

Pour protéger votre santé, la biodiversité et la qualité de l'eau, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides évolue et concerne aussi bien la collectivité que les particuliers.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker les pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Cette réglementation, issue de la loi Labbé, s'applique bien sûr également aux collectivités. A Plélan, seuls les cimetières recevaient encore des désherbants chimiques. Depuis quelques mois la commune a privilégié le désherbage manuel et teste désormais l'engazonnement sur ses allées.

Des solutions alternatives existent

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol, mais aussi se renseigner sur les plantes qui peuvent s'apporter des bénéfices mutuels. Ou encore utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies ou les ravageurs. Dernier exemple : adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs. En fin de compte, un jardin naturel et équilibré devient un jardin plus résistant.

Les alternatives non chimiques et les

produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Ils sont à utiliser au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et des conditions climatiques.

Rapporter vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations.

Pour en savoir plus :

<http://www.grandbassindeloust.fr>

** Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, regroupent les herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique, restent autorisés.*

HORAIRES

Déchetterie

Le lundi :

8h30 à 12h / 13h30 – 18h

Le jeudi :

8h30 à 12h / 13h30 – 18h

Le samedi :

8h30-12h30 et 13h30 – 17h30

Z.A. La Pointe Rue des artisans.
Tél. 02 99 61 87 27

LES HAIES, À L'HONNEUR

Les haies bocagères du bourg, principalement en bordure de lotissement, apparaissent comme un bienfait pour certains et une contrainte pour d'autres. La commune a souhaité dans le cadre de son programme "Ça bouge dans le bourg" proposer des échanges collectifs sur cette problématique pour aboutir à un plan d'action adapté à chaque secteur.



Avec l'extension du bourg, les talus et leurs haies de chênes, se sont naturellement retrouvés en bordure de certains lotissements. Les riverains reconnaissent volontiers que ces haies possèdent l'avantage de protéger du vent, d'abriter du soleil l'été et du vent l'hiver, tout en participant à la qualité du cadre de vie. Néanmoins, elles suscitent également la grogne de certains qui, à mesure que le temps passe, constatent qu'elles occultent de plus en plus la lumière, neutralisent la pousse des autres plantations et font craindre la chute de branche. *"Ces talus font partie de notre patrimoine local, il est important de les préserver. Il s'agissait donc de trouver le bon compromis entre la garantie d'un cadre de vie agréable et sécurisé pour les habitants, le maintien de la biodiversité et enfin les contraintes de gestion et d'entretien par nos services techniques"*, commente Steven Perrichot, conseiller délégué. C'est le CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) de la Forêt de Brocéliande qui a récolté les témoignages des habitants et qui s'est chargé d'établir un diagnostic. Il

ressort de cette étude, un plan d'actions qui identifie neuf secteurs différents et propose une intervention adaptée à chacun de ces secteurs. Certains d'entre eux donneront lieu à des coupes sélectives après l'examen de chaque arbre et en accord avec les habitants mitoyens. Les arbres abattus seront toujours remplacés par de petits arbres forestiers et indigènes (noisetier commun, cornouillier mâle, fusain d'Europe, pommier commun, châtaigner, etc.) pour continuer à marquer la liaison douce et assurer la continuité écologique. Quant aux arbres qui hébergent encore des gîtes de chiroptères (pour faire moins savant, on préférera dire des chauves-souris !) aujourd'hui protégées, ils seront épargnés et formés en têtard pour préserver les cavités chères aux petits mammifères nocturnes. L'entretien et les coupes seront assurés à 70% par les agents municipaux. Les 30% restant seront confiés à des prestataires qui se chargeront principalement de la coupe ou de la taille des plus grands arbres avec le matériel adapté.

REPÈRES

La démarche "Ça bouge dans le bourg" a été initiée, il y a près d'un an et a réuni un groupe d'une trentaine de citoyens volontaires. Il s'agit, grâce à cette étude d'accompagner les évolutions des modes de vie afin de pérenniser l'attractivité du bourg. Au cours de plusieurs ateliers, les participants élus et habitants ont pu exprimer leurs préférences quant aux formes urbaines, à la végétalisation et aux types de cheminements. Ces souhaits seront très utiles pour déterminer l'état d'esprit et l'ambiance de Plélan dans un futur proche.

Une réunion publique sera organisée pour présenter les propositions issues de l'étude: la plupart sont conditionnées par l'obtention de subventions sollicitées dans le cadre d'un appel à projets régional «Dynamisme des villes en Bretagne».

environnement
protège glands repousse
humidité lumière oiseaux
été mousse emprise chemin
tempêtes feuilles
chauffage ombre
campagne esthétique
faune oxygène

Synthèse en nuage de mots des entretiens avec les riverains sur les avantages (en vert) et les inconvénients (en bleu) des haies en centre-bourg.



QUEL ACCUEIL POUR LES GENS DU VOYAGE ?

Régulièrement, des voyageurs s'installent illégalement sur la zone d'activité des Grands chênes. Une situation qui met surtout en évidence l'absence d'aire d'accueil sur le territoire.

Des caravanes sont régulièrement stationnées sur la zone d'activité des Grand Chênes, à proximité des maisons médicales, pourquoi ?

La ville de Plélan le Grand est depuis longtemps une étape sur les itinéraires des gens du voyage. Lorsque le camping municipal était encore en fonctionnement, il était souvent occupé par des familles de voyageurs. Malgré sa fermeture en 2009, les passages ont continué.

Les familles de voyageurs ont en effet des habitudes, et des itinéraires souvent saisonniers : lorsqu'un terrain n'est plus disponible, elles en cherchent un autre, sur la commune qui les intéresse, par les services qu'elle offre (commerces, écoles, etc.).

Qu'est-ce qui est mis en place à l'installation de ces familles ?

Une procédure d'expulsion est possible lorsque l'installation porte atteinte à la sécurité, la tranquillité ou la salubrité

publique. En accord avec la communauté de communes, le dialogue avec les familles et la recherche de solutions de stationnement ont été privilégiés.

Ainsi, lors de chaque installation, la gendarmerie et/ou la police municipale, souvent accompagnées d'un(e) élu(e) se rendent sur place pour discuter avec les familles et connaître le contexte de l'installation. Une date butoir pour quitter la commune est fixée, au delà de laquelle une procédure d'expulsion est lancée.

En cas de difficulté, un médiateur dédié à l'Accueil des Gens du Voyage en Ille-et-Vilaine intervient. Ce médiateur est missionné par l'AGV 35 qui est une structure publique dédiée.

Les zones d'activités de Plélan ont-elles vocation à accueillir les voyageurs de manière pérenne ?

Non. Ce n'est pas du tout leur vocation et cela ne changera pas. Il s'agit

d'installations illicites sur un terrain qui appartient à la communauté de communes.

La loi oblige les communes de plus de 5 000 habitants à s'équiper d'aires d'accueil. La commune de Bréal-sous-Montfort est donc concernée. Sur notre territoire, c'est la communauté de communes de Brocéliande qui a pris la compétence "aire d'accueil des gens du voyage". Cette responsabilité intercommunale va permettre de réfléchir collectivement à des solutions adaptées aux besoins.

Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage est en cours d'élaboration et permettra d'identifier et de trouver des solutions pérennes à l'échelle de la communauté de communes. Nous sommes, par ailleurs, le dernier territoire du département à ne pas être équipé d'une aire d'accueil. Cette démarche devra faire l'objet d'une information et d'une consultation de la population.



TOUS À VOS POSTES !

Le 26 mars, Plélan sera concerné par des modifications de fréquences de la TNT. En effet, des travaux sur le réseau de Télévision auront lieu pour permettre la libération des fréquences hertziennes par les services audiovisuels vers les services de téléphonie mobile à très haut débit. Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau : ils risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront donc, ce même jour, procéder à une recherche de chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT. Les gestionnaires de collectifs doivent quant à eux, dès à présent s'assurer que l'antenne râteau collective est adaptée aux nouvelles fréquences qui seront utilisées à partir du 26 mars.

www.recevoirlatnt.fr



SON MÉTIER

Votre parcours ?

Je suis arrivé en 2010 aux services techniques de la commune. Avec mon bac pro en maintenance poids lourds, j'ai d'abord sillonné pendant 15 ans les routes de la région aux commandes d'un poids lourd, jusqu'à mon licenciement économique.

Votre journée ?

Je suis principalement sur le tracteur et le tractopelle pour des opérations de busage, d'empierrement ou de terrassement et parfois en remplacement de mon collègue sur la balayeuse.

Vos missions "coup de cœur" ?

L'année dernière, je retiendrais principalement l'installation du club house, ça change du quotidien. Et puis l'intervention sur les chemins avec un prestataire. J'ai longtemps prôné l'arasement des bords de fossés qui consiste à aplanir les chemins à hauteur des fossés plutôt que le chargement en matériaux pour les mettre à niveau. J'ai pu défendre mes arguments et être entendu, c'est une satisfaction personnelle.

Si vous aviez une baguette magique pour vous simplifier le travail ?

Un produit miracle pour garnir durablement les défauts de la route ?

Vos projets ?

Je suis actuellement en formation pour apprendre le métier de placier pour le marché dominical. J'interviendrai un week-end par mois. C'est l'opportunité pour moi de retrouver du contact direct avec les habitants.

Franck Bouillet

Les - du métier

"Je me retrouve souvent les pieds dans l'eau au fond des fossés. Pas toujours cool !"

Les + du métier

"C'est sans doute d'être au commande d'un engin, j'ai toujours le goût de la mécanique !"

C'EST VOTÉ

17 JANVIER

- Scolaire : participation 2019 au contrat d'association avec l'école privée.
- Subventions : sollicitation de fonds de concours communautaires au titre des logements sociaux.
- Subventions : demande de subvention au titre de la répartition des amendes de polices.
- Finances : mandatement des dépenses. d'investissement avant le vote du budget primitif 2019.
- Personnel communal : mise en œuvre du compte personnel de formation.

- Personnel communal : création de deux postes dans le cadre du parcours emploi compétences.
- Travaux : effacement des réseaux et travaux d'éclairage public Chemin des Châteaux - participation financière du Syndicat Départemental d'Electricité - .
- Présentation du rapport d'activité 2017 du Syndicat département d'énergie 35.
- Grand débat national : position de la collectivité.

26 FÉVRIER

- Finances : Débat d'Orientations Budgétaires 2019
- Finances : proposition de mission relative à l'accompagnement de la collectivité dans l'élaboration budgétaire.
- Equipements : travaux d'aménagement intérieur de la mairie - adoption de l'avant-projet.
- Subventions : sollicitation d'aides au titre de l'appel à projets "dynamisme des centres villes et des bourgs ruraux" cycle travaux.

- Subventions : demandes de subvention au titre de la DSIL pour l'opération de sécurisation de voirie Rue de l'Hermine et pour l'aménagement intérieur de la mairie.
- Commande publique : autorisation de signer les marchés de travaux d'aménagement de la Rue de l'Hermine et du Chemin des Châteaux.
- Autorisation de signature de convention de partenariat avec l'association l'Inter'Val la CAF et 6 communes (Plélan, Treffendel, Maxent, Monterfil, Saint-Péran, Paimpont).

*Vous trouverez les
comptes-rendus
du conseil municipal sur
www.plelan-le-grand.fr
Une version papier est
disponible en mairie*



LE BIO ET LE LOCAL S'INSTALLENT DANS LE BOURG

*Carole Gruel
(premier plan) propose son pain et Virginie Soueix ses légumes des Jardins de Maëlis.*

Inaugurée mi-février, la nouvelle cellule commerciale communale accueille désormais une douzaine de producteurs locaux.

Avec la nouvelle fleuriste et l'installation de ce collectif de producteurs locaux, la Rue Nationale reprend des couleurs et personne ne s'en plaindra ! Sur les étales, les légumes côtoient le lait, le fromage, les viandes, le miel, le thé... Bref, autant de produits collectés auprès d'une douzaine de producteurs locaux. Si la plupart d'entre eux vendent

déjà à la ferme ou via les réseaux de producteurs type AMAP, cette boutique est l'opportunité de mutualiser les temps de vente en assurant un roulement de permanences. Toutefois, l'association reste prudente : *"Dans un premier temps nous allons vérifier la viabilité du projet. C'est pour ça que nous démarrons dans ce local à*

bail précaire. Si ça marche, nous réfléchissons ensuite à autre chose", confie Gaëtan Normandin, un des initiateurs du projet. En attendant, la cellule commerciale communale joue à plein son rôle auprès des porteurs de projets en proposant une "rampe de lancement" en limitant la prise de risques.

Terroir et Cie
32 rue Nationale
Mardi : 16h – 19h
Mercredi : 10h – 13h / 16h – 19h
Vendredi : 16h – 19h
Samedi : 10h – 13h
Dimanche : 10h – 13h

ALBERT RENAULT PASSE LA MAIN

Quand il a repris l'entreprise de plomberie de Marcel Clermont, il y a 40 ans, fraîchement émoulu de son apprentissage, c'était un peu une gageure : *"J'ai fait un peu moins la fête et je me suis rapidement entouré d'une équipe solide avec Noël Hédreuil et Christian Maret"* souligne Albert Renault. Sa bonhomie et son professionnalisme ont fait le reste...

C'est Jérôme Bihannic qui assure aujourd'hui la succession après avoir dirigé sa propre affaire pendant 20 ans à Pacé. *"J'avais envie de changer de secteur et le courant est très bien passé avec Albert. Je compte bien maintenant me montrer à la hauteur de la réputation de l'entreprise !"*

Quand à Albert Renault, il goûtera aux plaisirs de la retraite après une période de tuilage jusqu'à fin juin. S'il compte bien profiter de sa famille et de sa petite fille, le plombier conservera ses péchés mignons : l'activité de garde pêche et de gestion des étangs !

AVENIR BROCELIANDE / 06 75 82 31 70





LES CHANTIERS QUI FONT BOUGER PLÉLAN !

Des chantiers qui
transforment la
commune et des études
qui voient loin pour
anticiper les besoins
des habitants. Tour
d'horizon des projets
2019 en aménagements
et en voirie.

1 Poursuite de l'écopâturage

Depuis l'année dernière, plus de 6 hectares de parcelles communales en centre bourg ont été investis par les moutons, les chèvres et autres chevaux ! L'objectif de cette démarche ? C'est d'assurer l'entretien écologique de nos espaces verts, limiter la pollution sonore des tondeuses, tout en créant des nouvelles interactions avec les animaux mais aussi entre les habitants.

En 2019, les surfaces occupées par nos amis herbivores vont encore augmenter de 5% et pourquoi pas élire domicile dans les espaces verts

du presbytère ou encore dans les parcelles situées à proximité de la Maison de l'Enfance et des Services ? Et si l'initiative ne permet pas forcément des économies de fonctionnement, elle libère du temps pour les agents du service technique pour s'investir sur d'autres chantiers. La prestation auprès du Berger de Brocéliande prend en charge la rotation des animaux sur les parcelles ainsi que leur finition de nettoyage par l'entrepreneur.

*Coût à l'année : 5 375 €
Prestataire : Le Berger de Brocéliande*



2 Travaux Rue de l'Hermine et Chemin des Châteaux

Les travaux de rénovation de la Rue de l'Hermine ont débuté mi-février et se poursuivront jusqu'au mois d'octobre. Un chantier d'autant plus important, qu'outre les opérations d'aménagement, la commune procédera également à l'enfouissement des réseaux et au renouvellement d'une partie du réseau d'eau potable et des conduites d'assainissement des eaux usées. Pendant la durée des travaux

un itinéraire de déviation sera mis en place et la zone d'arrêt du car scolaire tout comme l'accès au complexe sportif et au cinéma se feront par la Rue de la Fée Viviane. Concernant les travaux d'aménagement du Chemin des Châteaux, ils débiteront en avril 2019.

Reste à charge pour la commune : 321 000 €

92% DE
TAUX DE
RÉALISATIONS



En 2018, la mairie a reçu **250** demandes d'intervention technique de la part d'habitants. **230** d'entre elles ont pu être traitées.

3 Travaux d'assainissement des eaux usées

Un diagnostic de l'état du réseau et des canalisations vers la station d'épuration sera réalisé courant de cette année. Cet outil, que l'on appelle techniquement un schéma directeur, permettra une programmation rationnelle des travaux et d'accéder à des

subventions de la part de l'Agence de l'eau. Par ailleurs, une dizaine d'habitations localisées Chemin des Châteaux et Rue du Pont Breton bénéficieront d'un raccordement à l'assainissement collectif.



Eric Ferrières

Adjoint à la voirie, aux
bâtiments et espaces verts /

Tous les projets verront-ils effectivement le jour en 2019 ?

Si l'ensemble des projets est inscrit au budget 2019, en revanche le temps peut nous manquer pour la réalisation d'une partie des travaux. Ils se prolongeront l'année suivante. Par exemple, les travaux Rue du Fief seront entamés cette année et se prolongeront probablement en une seconde tranche en 2020.



TRAVAUX
EN RÉGIE*

55 000 €
en 2017

84 000 €
en 2018

** Les travaux en régie sont ceux qui sont réalisés directement par les services techniques de la ville. Valorisés, ils permettent de récupérer la TVA sur les matériaux utilisés.*

4

Un parking plus grand

La parcelle de terrain en herbe qui jouxte le complexe sportif vient d'être acquise par la municipalité. D'une surface de près de 9 800 m², elle sera empierrée partiellement de manière à offrir aux usagers des équipements sportifs un espace de parking trois fois supérieur à l'existant, en attendant un projet d'extension du complexe sportif en cours de réflexion. *Coût estimé : 15 000 €*

Enfin..

En 2018, la commune a vu aboutir deux contentieux, qui dataient d'une quinzaine d'année. Le premier concerne la dégradation des passages piétons en pavés, Avenue de la Libération pour lesquels l'entreprise Colas dédommagera la commune à hauteur de 52 000 €. Et le second, se rapporte au plateau surélevé devant le Super U pour lequel la commune a été dédommée par l'entreprise Perrotin à hauteur de 54 000 €.

5

Aménagement intérieur de la mairie

Au fil des décennies le bâtiment de la mairie a subi de multiples transformations. Il a accueilli dans ses halles le marché dominical, la caserne des pompiers (l'actuelle salle du conseil servait alors de garage) et le cinéma paroissien qui avait élu domicile dans la salle des fêtes.

L'aménagement actuel date des années 90 et mériterait de s'adapter aux usages d'aujourd'hui. C'est d'abord la salle de repos des agents qui bénéficiera d'un lifting. En effet, à peine une dizaine de mètres carré, sans fenêtres, l'espace n'est guère engageant pour la dizaine d'agents qui la fréquentent régulièrement, notamment pour la pause déjeuner.

Le second volet de la rénovation sera programmé en 2020 et concernera le hall d'accueil pour le rendre plus accueillant et plus fonctionnel pour les agents et les usagers.

Estimation du coût des travaux :

Salle de repos : 19 000 €

Hall d'accueil : 30 000 €

Pourquoi ces travaux sont-ils prioritaires ?

Ce ne sont pas les idées qui manquent pour améliorer la qualité de la vie des usagers sur Plélan mais naturellement le budget nous oblige à faire des choix. Nous avons donc privilégié la sécurité des habitants notamment pour faire ralentir la vitesse des véhicules et offrir plus de confort aux piétons.

Pourquoi favoriser le travail en régie ?

Rappelons que le travail en régie consiste à faire réaliser par nos services techniques des travaux valorisables en investissement. Il permet à la commune de récupérer la TVA et c'est aussi une façon pour nous de proposer aux agents des missions valorisantes comme cette année, l'installation du Club house, la réfection des chemins ruraux ou la rénovation des locaux techniques municipaux.



6

Réfection des chemins ruraux

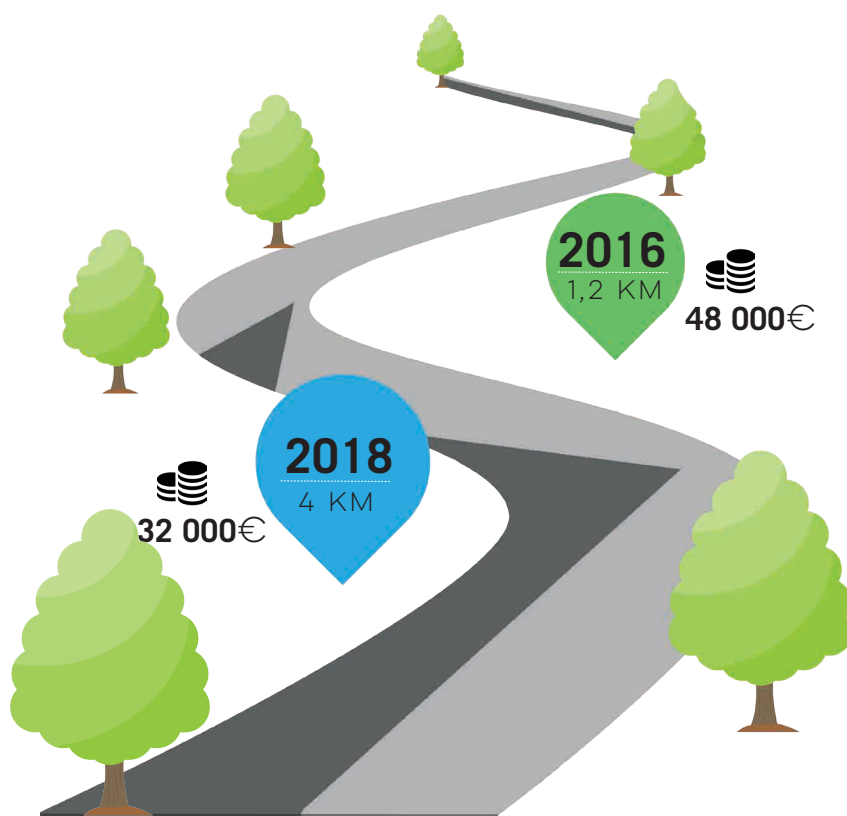
La réfection des voies rurales était assurée jusqu'en 2017 par des prestataires extérieurs. Or, élus et techniciens de la ville partageaient le même constat : il est possible de faire mieux nous-même à moindre coût ! Les chiffres sont éloquentes et le coût des travaux est divisé par quatre. Cette dynamique sera poursuivie en 2019 avec en plus, le choix de nouveaux matériaux, plus qualitatifs.

7

Sécurisation de la Rue du Fief et à Couédouan

La longue ligne droite qui va du panneau d'agglomération à la rue des Forges est pour beaucoup une sorte d'invitation à la vitesse. Afin d'obliger les véhicules à ralentir, un double dispositif verra le jour courant 2019. D'abord, en entrée de bourg, avec la création d'une écluse double avec un seul sens prioritaire. Ensuite, au niveau du parc des bambous, la mise en place d'une chicane formalisée par des places de stationnement, ce qui a le mérite de limiter la vitesse des véhicules et d'offrir de nouveaux espaces de parking. A noter bien sûr que le dispositif sera doté de bordures franchissables et permettra quand même le passage des véhicules agricoles. Par ailleurs, des coussins berlinois seront installés avant l'été au carrefour de Couédouan pour faire ralentir les véhicules et améliorer les conditions de sécurité des riverains.

Comparatif de linéaire de chemins rénovés entre 2016 et 2018





La commune teste de nouvelles pratiques pour gagner du temps et respecter l'environnement.



Le trèfle à l'honneur

Le terrain de foot enherbé était jusqu'ici enrichi périodiquement par un engrais sélectif qui permettait d'éviter la prolifération d'herbes indésirables. L'usage de cet engrais est aujourd'hui interdit par la réglementation. La commune teste une nouvelle formule composée à 30% de trèfles pour étouffer les autres espèces non désirées.

Un peu de gazon !

L'interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires encourage la municipalité à trouver de nouvelles solutions pour l'entretien des cimetières. Certes, le désherbage manuel est une solution, mais il est contraignant et chronophage. La solution ? Engazonner certaines allées qui seront régulièrement tondues.

Guirlandes à demeure

Certaines grandes villes le font déjà : laisser en partie ou en totalité les décorations de Noël à demeure, pour gagner du temps d'accrochage et de location de matériel. L'expérimentation est menée sur une portion de la Rue Nationale.

- 8 Etude sur l'extension de la salle des sports**
Le complexe sportif a été construit dans les années 90. Aujourd'hui, l'équipement est vieillissant et ne correspond plus complètement aux usages des différentes associations sportives avec notamment un planning d'occupation des locaux très chargé et l'impossibilité fonctionnelle d'accueillir de nouvelles activités. Un groupe de travail recense actuellement les besoins réels tant en terme de fonctionnement que de surface. Ce travail préalable permettra de planifier la rénovation et l'extension du complexe. C'est dans cette perspective que la commune a acquis la parcelle jouxtant l'équipement. En attendant, un club house a été installé à l'extérieur, ainsi que des conteneurs pour proposer temporairement des solutions de rangement complémentaires.

10 Maison de l'Enfance et des Services : bientôt la fin des travaux !

Les travaux avancent à grands pas et devraient se terminer à la fin du mois d'avril. Une ouverture est prévue l'ouverture est prévue au plus tard pour le début des vacances d'été. Ce sera l'occasion de tester la fonctionnalité de l'équipement pour une ouverture de l'ensemble des services dont la crèche intercommunale dès la rentrée de septembre.

Les services techniques de la ville prendront en charge la création des espaces paysagers autour de la Maison de l'Enfance en assurant les plantations et la mise en place de jeux d'extérieurs.

Le saviez-vous ?

Un groupe de travail planche actuellement sur le nom à donner à la Maison de l'Enfance... surprise !

9 Modification du carrefour Rue de la Vallée du Cast

La parcelle de terrain de plus de 4 000 m², Rue de la Vallée du Cast a été acquise par la société Primmosens pour la construction dans l'année de 6 cellules commerciales. Quid de l'accès à cette nouvelle zone alors même que la présence du Super U en face requiert l'aménagement de deux entrées et deux sorties ? La commune a fait appel à un cabinet d'étude pour élaborer un réaménagement du carrefour.



LE SLAM POUR LES ENFANTS MALADES

Soutenus par l'Espace jeune de l'Inter'Val, deux jeunes plélanais se sont lancés l'année dernière dans l'aventure du slam pour soutenir les enfants atteints du cancer. Un projet qui continue d'évoluer et pourrait se décliner sous la forme d'une bande dessinée.



Jonah et Yann proposeront un après-midi slam le 8 avril à l'Inter'Val

Vacances d'avril

Les équipes de l'Inter'Val ont concocté un programme aux petits oignons pour les vacances d'avril. Une permanence d'inscription est ouverte le 8 avril à Plélan dans les locaux de l'Inter'Val.

Quand Jonah apprend que son petit cousin de 10 ans est atteint d'un cancer, il a ce déclic : *"Je me suis rendu compte que plein d'enfants étaient touchés par cette maladie et que je ne pouvais décidément pas rester sur ma chaise"*. Une prise de conscience qui marque aussi le début d'une aventure. Rapidement rejoint par ses potes Yann et Tom, ils veulent agir, faire quelque chose... mais quoi ? Ils sonnent à la porte de l'Espace jeune de Plélan. L'animateur, Antoine Berhault, répond présent et les oriente vers le slam, cette poésie scandée et popularisée par l'artiste Grand corps malade. *"Il nous a aidé à structurer notre projet, à trouver les bons contacts et à nous dénicher un studio d'enregistrement !"* Au final, la collecte de fonds permettra d'enregistrer un slam en studio et de jouer les pères Noël en offrant des cadeaux aux enfants des hopitaux. Mais l'objectif premier de slamer devant les enfants fait plouf ! C'est impossible de les approcher et de franchir l'isolement des chambres

stériles. Les jeunes ne veulent pas lâcher l'affaire pour autant. C'est un peu compliqué avec un emploi du temps de terminal S, mais un nouveau projet est peu à peu en train d'émerger. *"Depuis le début, c'était notre idée d'écrire une BD qui raconte l'histoire d'un enfant malade et capable de se transformer en Super-héros contre sa maladie !"* Une fable pour sensibiliser les adultes et soutenir les enfants par un jeune homme qui regrette que les enfants hospitalisés soient presque uniquement plongés dans un monde d'adultes. Le projet est actuellement en cours d'écriture, s'en suivra la recherche d'un dessinateur et d'une maison d'édition. En attendant, les jeunes ont envie de partager leur expérience et proposeront l'après-midi du 8 avril, à l'invitation d'Antoine Berhault, une session d'initiation au slam à l'Inter'Val. La voix de ces jeunes continue de porter son message même si aujourd'hui le petit cousin de Jonah se porte bien.

Pour les soutenir :
Facebook : [Rêve solidaire](#)
email : reve.solidaire@gmail.com

Rendez-vous sur le chantier



Le nouvel espace jeune s'installera dans la future Maison de l'Enfance et des Services. Tu aimerais bien savoir à quoi ce nouveau local va ressembler ? Une visite du chantier est organisée à destination des jeunes le mercredi 24 avril à 14h30. Contactez, Antoine Berhault, animateur jeunesse au : 06 50 62 42 17.

Repair Café

Pour tout réparer de la chaise branlante au grille pain, en passant par le pull troué aux mites, rendez-vous au Repair Café et bénéficiez de conseils d'experts ! En plus vous pourrez profiter d'une initiation à l'imprimante 3D. Prochain atelier le samedi 13 avril de 9h30 à 12h. Gratuit. A l'Inter'Val

Rendez-vous avec une asso

Les Motards Arthuriens est une association plélanaise créée en 2014 qui regroupe des personnes qui ont un attrait pour le monde de la moto. Elle se compose d'une cinquantaine de membres et est ouverte à tout public : avec ou sans permis moto, avec ou sans moto. Les valeurs véhiculées sont le respect, la convivialité, l'ouverture d'esprit, la solidarité...

Organisation d'une balade moto tous les mois et accueil de tous les modèles (2 ou 3 roues) et cylindrés à partir de 125 m².



Concentration moto ouverte à tout public qui aura lieu cette année le 28 et 29 septembre.



Sur demande, les motards proposent aussi de sécuriser vos événements !

Manifestations festives comme la balade des Pères Noël, la collecte de jouets au profit d'enfants malades ou atteints d'handicap en décembre.



Participation au carnaval de Plélan et à la course de caisses à savon de l'association thélandaise.



Contacts :

Gaëtan PIHUIT (Président)
06.80.08.11.46 - Facebook : lesmotardsarthuriens -
e-mail : lesmotardsarthuriens@gmail.com

FOCUS



Le carnaval, c'est le 28 avril !

Préparez vos confettis et votre costume pour cette nouvelle édition du carnaval.



Soirée Argentine 25 mai à l'Artisterie

Andrés Muratore, est un jeune compositeur, chanteur et guitariste argentin qui proposera à l'Artisterie une soirée musicale où il célébrera le répertoire de son pays d'origine. Un stage de guitare les 26 et 30 mai vous permettra également de vous initier à la musique argentine.

02 99 61 87 34

artisterie.dansledesordre@gmail.com

Cabaret d'impro 12 avril à 20h30

C'est désormais un rendez-vous régulier proposé par la Cie Heïdi-a-bien-grand. Vous ne résisterez pas à ces comédiens qui se plient en quatre pour vous faire rire.

Salle des Fêtes



À NOTER

Vous vous souvenez de la projection d'Astérix et Cléopâtre sur grand écran au vélodrome ? Le comité jeune relance la formule "Ciné sous les étoiles", pour le samedi 6 juillet. La programmation est encore tenue secrète....

Un grand merci à Jackie Mahé qui a suivi pendant plus de 10 ans bénévolement l'actualité de la commune, munie de son Réflex et de son bloc note. Elle a participé activement à la qualité de ce magazine et nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans ses nouveaux projets.

C'ÉTAIT UNE PROMESSE...

André Boucard préside depuis 18 ans le club des aînés : "Le Brocéliande". A la fin de cette année il souhaite mettre un terme à son mandat et s'inquiète de sa succession. Rencontre avec un homme discret.



Ils sont une centaine de retraités à se réunir chaque jeudi après-midi dans la salle des fêtes. La plupart ne sont pas habitants du bourg mais viennent de la campagne alentour. André Boucard et une poignée de membres actifs ont préparé la salle dès le matin pour accueillir les joueurs de cartes et les mordus de palets. Le président a bien essayé d'apporter un peu de nouveauté au club mais ce rendez-vous hebdomadaire a aussi le charme sécurisant et un peu démodé des choses immuables. *"C'est peut-être de ma faute"*, avoue-t-il avec un brin de lassitude rapidement éclipsé derrière un sourire espiègle. Le jeune homme de 83 ans en baskets colorées et petit foulard de soie a l'élégance discrète et décontractée. Pas étonnant qu'il ait été plusieurs fois approché par des maires en campagne : sa tranquille bonhomie rassure et met à l'aise.

Cet ancien employé de banque qui a fait l'essentiel de sa carrière dans le neuvième arrondissement de Paris, est revenu dans la région pour sa retraite. Né à Saint Malon-sur-Mel, il a suivi ses parents fermiers à Plélan. Il évoque sans nostalgie la vie de l'époque, les quatre bouchers du bourg et la foire aux bestiaux derrière la mairie, avec le bruit des cochons. Il s'est retrouvé aux commandes du club un peu par hasard, déjà les candidats ne se bouscuaient pas au portillon. A l'époque, le club comptait plus de 200 adhérents

pour moins d'une centaine aujourd'hui. "Les nouveaux retraités, ils ne veulent plus de ça, ils partent en camping car, sont en demande de choses plus diversifiées, tandis que les autres rejoignent directement la maison de retraite.", constate l'aîné. Il s'inquiète aussi : *"J'ai l'impression que si personne ne reprend le club sera dissous"*. Alors s'il rempile pour cette année encore, c'est juste parce qu'il a un peu tardé à envoyer sa démission officielle. C'est plus pareil non plus depuis le départ de sa femme il y a 3 ans : *"Je lui avais promis que j'arrêtera le club. Elle n'est plus là mais je tiens ma promesse"*.

Dans un monde dopé au jeunisme et à la nouveauté, le club fait partie des associations "hors compétition". Juste le plaisir de se retrouver, de parler de tout et de rien, de taper le carton, parfois même avec de longs silences. Ils feront sans lui, il est déjà sur le départ et souhaite vraiment profiter de son jardin qui entoure la maison construite en 1989, près du lavoir de Béniguet. A l'époque, il n'y avait pas encore de route ou de lotissement, c'était la première maison du quartier. Malgré tout, André a quand même l'impression que son jardin devient de plus en plus grand.

CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez les comptes-rendus du Conseil municipal sur www.plelan-le-grand.fr

VOTRE MAIRIE

37, avenue de la Libération
35380 Plélan-le-Grand

Tél. 02 99 06 81 41

Fax 02 99 06 97 96

accueil@plelan-le-grand.fr

www.plelan-le-grand.fr

Horaires

Lundi au mer. > 9h/12h – 14h/17h

Jeudi > 14h/17h

Vendredi > 9h/12h – 14h/16h30

Le 1er et 3ème samedi du mois

> 9h/11h30

Permanences en mairie

Pour un rendez-vous avec le député, le conseiller départemental, l'architecte conseil, l'ADIL ou le conciliateur de justice, s'adresser directement à l'accueil de la mairie au 02 99 06 81 41.

Rencontrer le maire

Vous souhaitez rencontrer Murielle Douté-Bouton ou l'un de ses adjoints. Ils vous reçoivent sur rendez-vous au 02 99 06 81 41.

LA MÉDIATHÈQUE

18, rue Nationale

35380 Plélan-le-Grand

Tél. 02 99 61 80 03

mediatheque@plelan-le-grand.fr

www.mediatheque-julien-gracq.fr

Horaires

Mardi > 16h/19h

Mercredi > 10h/12h – 14h/18h

Vendredi > 16h/19h

Samedi > 10h/12h – 14h/17h30

Horaires cyber-base

Mardi > 16h/18h

Mercredi > 14h/17h30

Jeudi > 14h/17h

Vendredi > 16h/18h

Samedi > 10h/12h et 14h/17h

LA DÉCHETTERIE

Z.A. La Pointe rue des Artisans

35380 Plélan-le-Grand

Tél. 02 99 61 87 27

Horaires

Lundi & jeudi > 8h30/12h – 13h30/18h

Samedi > 8h30/12h30 – 13h30/17h30

ETAT-CIVIL

Naissances

Loan SALGARELLA

Hyliana ABTOIHI

Lucas MENER

Edmond MARCON

Lonny BOLGIANI

Zora AUDOIN DUPIN

Décès

HÉDREVIL Yvon

Bernard CLOUËT

Angélique LE DÛ née HOCHET

Eugénie MAILLARD née MANIVEL

Expression de la minorité

LE GROUPE MINORITAIRE N'A PAS SOUHAITÉ S'EXPRIMER DANS CE NUMÉRO

Laurence Honoré, Patrick Saultier, Géraldine Clouet, Frédéric Collet, Patrick Collet, David Schurb.

3 avril de 9h30 à 11h30

Café des parents

“L'arrivée d'un enfant, tout bouge dans la famille”. Animé par Jean-Luc Bourdin, conseiller conjugal et familial du CDAS.

A l'Inter'Val

3 avril de 9h30 à 10h30

Ateliers sophrologie

Animés par Laurence Repesse pour parents et enfants et à 20h soirée sophrologie destinée aux assistants maternels (Inscription auprès du RPAM) dans le cadre de la semaine Petite enfance. *Médiathèque*

6 avril à partir de 13h

Challenge Emmanuel Frin

Poursuite individuelle de cyclisme sur piste. *Vélodrome*

6 avril à 18h30

Apéro-spectacle

Un peu clown, Mireille s'accompagne à la guitare pour un solo burlesque créé en 2018. Tout public 8 € (5 €) gratuit – 10 ans *Artisterie du Gué*

12 avril à 20h30

Cabaret d'impro

Pour le meilleur et pour le rire, plongez, avec les comédiens de Heidi-a-bien-grand dans un spectacle déjanté et improvisé ! *Salle des fêtes*

14 avril

Meeting officiel de l'Entente

Athlétique du Pays de Brocéliande *Piste de Montfort-sur-Meu*

25 avril de 9h15 à 11h30

J'économise !

Des ateliers pour faire le plein d'économies et de rencontres. 25 avril : je “réduis mon budget alimentaire en optimisant mes achats”. 16 mai : “je fais le point sur mes assurances et abonnements”. 21 juin : “je partage mes astuces et écogestes”.

A l'Inter'Val

27 avril de 19h à 23h

Tous en vadrouille !

Des sorties à la journée : “Match d'improvisation théâtral à Rennes. Venez voir et soutenir l'équipe de Rennes opposée à Nantes. Trajet en minibus.

Par l'Inter'Val

28 avril

Carnaval de Plélan

29 avril

Tous à table !

Les infirmières du Réseau Azalée et l'Inter'Val proposent des ateliers autour

de l'alimentation. 29 avril : “les courses quel casse-tête” : comment faire plaisir à tout le monde ? Lundi 20 mai : “la santé et l'alimentation, 5 secrets pour être en forme”. Lundi 17 juin : “cuisinez tous les jours !” *A l'Inter'Val*

30 avril

Fabrique à Récup'

Pour transformer une matière en objet déco. 30 avril : bouteille en verre. 28 mai : galet. 25 juin : papier.

A l'Inter'Val

1^{er} mai de 10h à 17h

Portes ouvertes Hispamébro

L'atelier associatif des Forges des Brieux ouvre ses portes et propose une découverte de son atelier associatif et des démonstrations de forge.

hispamebro@gmail.com

Atelier des Brieux

3 au 31 mai

Exposition

Rétrospective du peintre Yann Le Flemm (décédé en 2017) qui fut membre du collectif d'artistes d'Art Bro. Vernissage vendredi 3 mai à 19h.

Médiathèque

4 mai à 21h

Fest-noz

Organisé par le GAP, dBdB, les dansous du gué et Astour'Ci

Salle des Fêtes

9 mai de 20h à 22h

Les angoisses de la séparation chez l'enfant

Chez l'assistante maternelle, au multi-accueil, à l'école... Par Delphine Théaudin, psychologue.

Par l'Inter'Val, salle municipale de Paimpont

17 mai de 17h à 19h30

Portes ouvertes des écoles publiques “Les Mains Vertes” et “Pierre Pourprée”.

25 mai à partir de 11h

Grand après-midi festif

Organisé par l'Azylis en partenariat avec trois autres associations : Les Dansous du Gué, l'Harmonie St Gurval et les Voix de l'Oyon. Au programme : musique, danse, et chant autour d'une petite restauration.

Facebook Azylis

Salle des fêtes de Maxent

25 mai 20h30

Soirée argentine

Concert de guitare avec Andrés Muratore. 8 € (5 €). Repas : 8 €

Artisterie du Gué

26 mai

Élections européennes

Pour participer au dépouillement, faites-vous connaître en mairie.

26 et 30 mai

Stage

Stage de guitare et musique argentine avec A. Muratore : 50 €. Tout niveau, inscription indispensable.

Artisterie du Gué

3 juin de 9h15 à 11h30

Café des parents

La pharmacie naturelle pour bien passer l'été. Découverte des huiles essentielles.

Par l'Inter'Val

4 au 29 juin

Exposition

Exposition peinture de l'association plélanaise “Traits libres”.

Médiathèque

7 au 9 juin

Festival Arrête ton cirque

Paimpont

15 juin

Course de caisses à savon

Par l'association Thélanaise

16 juin à 17h

Murder Party

Organisation d'une murder party par l'association Onirium, gratuit mais inscription obligatoire à la médiathèque.

Médiathèque

22 juin au 6 juillet

Open de tennis de Plélan

Tournoi sur les courts extérieurs avec de nouvelles animations mises en place, près de la piscine municipale : tournoi de pétanque, de mülky, belotte et Dobble... il y en aura pour tous les goûts !)

29 juin

Marche gourmande

Deuxième édition de la marche gourmande organisée par le Football Club Plélan-Maxent. 2 circuits seront proposés de 10 et 15 kms avec 4 points restaurations et animations tout au long du circuit.

L'opération “Argent de Poche”

redémarre. Elle permet aux jeunes âgés de 16 à 18 ans et domiciliés sur la commune d'effectuer des petites missions de proximité en juillet et août pour gagner un peu d'argent de poche. Le formulaire d'inscription est disponible en mairie ou sur www.plelan-le-grand.fr